Revue de presse

Articles publiés entre le 11 Janvier et le16 janvier 2014

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

Célébration du 30ème anniversaire de l'Accord de Victoria.....2
Surveillance maritime.....30
Pêche.....33
Santé.....34
Economie.....36
Tourisme et transport.....38
Energie renouvelable.....45
Développement durable.....46

Célébration du 30ème anniversaire de l'Accord de Victoria, Seychelles instituant la COI

Al-watwan 15/01/2014

Commission de l'Océan indien : Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement à Moroni en fin juillet

15 janvier 2014



La Commission de l'Océan indien aura, cette année à Moroni, deux assises importantes. D'abord, la réunion du conseil de ministres des Affaires étrangères, en fin mars ou début avril, pour marquer la fin du mandat annuel des Comores et le passage de la présidence à Madagascar. Ensuite, Moroni abritera le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, en fin juillet.

Le prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres de la Commission de l'Océan indien (Coi) se déroulera, fin juillet, aux Comores. Le ministre des Relations extérieures et président en exercice du conseil de la Coi, El-Anrif Saïd Hassane, a obtenu le consensus autour de la candidature comorienne, en marge des festivités de la célébration des 30 ans de l'Accord de Victoria, les 9 et 10 janvier aux Seychelles.

En effet, une réunion des chefs ministres des Affaires étrangères des Etats membres a débouché sur deux décisions importantes sur le plan politique, dont la tenue du sommet de l'organisation sous régionale à Moroni. Mais avant, les Comores vont abriter le conseil des ministres de la Coi, fin mars ou début avril, pour céder le fauteuil de la présidence de l'organisation à Madagascar.

La Grande île, qui entre progressivement dans une normalité constitutionnelle et institutionnelle avec les dernières élections présidentielles et législatives, va enfin pouvoir assumer son mandat de président du conseil de la Coi.

Il est à souligner que plusieurs réunions déterminantes pour l'avenir proche de la région indianocéanique et de ses populations ont été tenues à Victoria, à l'invitation du gouvernement seychellois.

Certains des partenaires de la Coi, comme l'Union européenne, la Banque africaine de développement et la Chine, étaient présents. A cette occasion, Pékin a annoncé un don de 100.000 dollars pour soutenir le secrétariat général pour son développement institutionnel.

L'Union européenne a confirmé également son soutien à l'organisation avec une nouvelle répartition des enveloppes du onzième Fonds européen de développement (Fed). Quant à la Banque africaine de développement, elle a aussi garanti son implication auprès de la Coi et a promis de dévoiler, d'ici quelques semaines, les montants alloués à l'organisation pour des projets liés principalement à l'infrastructure.

Au lancement, par Jean Claude de l'Estrac, secrétaire général de la Coi, de l'ouvrage «Les ailes de l'indianocéanie, plaidoyer de la Coi pour une stratégie régionale du transport aérien», il y a eu un débat autour des enjeux de la connectivité aérienne.

Sur proposition des Seychelles, l'idée d'une rencontre prochaine des ministres du Tourisme et de ceux du Transport, a été acceptée, afin de mettre en route rapidement des actions permettant de produire une meilleure connectivité aérienne et maritime.

Jean Paul Adam, le ministre seychellois des Affaires étrangères, a présenté une proposition d'un marché unique du transport aérien pour l'indianocéanie. Pour Jean Claude de l'Estrac, il n'est en effet pas acceptable qu'un simple voyage entre les Comores et les Seychelles prenne deux à trois jours alors qu'un vol direct durerait une heure et demie: «Si un ministre peut parfois se le permettre, aucun homme d'affaires ne le tolérera». Les représentants des Etats membres de la Coi, qui se trouvaient aux Seychelles, ont également tenu une réunion préparatoire à la troisième Conférence internationale des Nations unies sur les Petits Etats insulaires en développement (Peid), prévue début septembre au Samoa.

Celle-ci a permis d'aborder plusieurs questions essentielles: les enjeux de l'économie bleue pour l'immense espace indianocéanique, le mandat de la Coi pour la coordination des Peid, la réglementation internationale et les droits de haute mer...

Tweeter

Accueil | Contacts | Ajouter à vos favoris

cc

LeDEFIMEDIAGROUP www.defimedia.info

COI : De Commission à Communauté

15 January 2014



Les défis qui se posent aux pays de l'Indianocéanie pour les 30 ans à venir sont complexes. Ils requièrent des engagements politiques sans ambiguïté. La Commission de l'océan Indien (COI) se doit de gagner en autonomie, notamment budgétaire et casser l'image d'un rôle strictement technique. Le secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac, estime donc qu'un changement d'appellation rendrait davantage justice aux objectifs de l'organisme.

«Une commission implique que la COI a un rôle strictement technique dans la gestion des projets. Le terme de 'communauté' exprimerait davantage les rôles politiques et diplomatiques et la proximité du peuple de l'Indianocéanie», insiste-t-il. «La COI a fait ses preuves en tant qu'organisation. Elle est devenue au fil du temps une Communauté de destin qui exprime sa foi dans l'Indianocéanie. En cette année du 30e anniversaire de l'Accord de Victoria, il n'y aurait pas plus beau cadeau à nous faire que de substituer l'idée technique de « Commission » à l'ambition ardente de « Communauté »», ajoute le secrétaire général. «Il faudrait en débattre lors du prochain sommet des chefs d'État et de gouvernement de la COI, en juillet prochain à Moroni, aux Comores.» Et dans le cadre du 11e Fonds Européen de Développement, Jean Claude de l'Estrac soutient que le principal partenaire de la COI s'attend à une implication plus conséquente de ses États. «La recherche de notre autonomie financière doit nous amener à regarder au-delà de notre précarité, et nous inciter à réfléchir à la création d'un Fonds de développement régional.»

http://www.defimedia.info/defi-quotidien/dq-actualites/item/45696-coi-de-commission-a-communaute.html

cc

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

30 ANS DE L'ACCORD DE VICTORIA : La connectivité aérienne et maritime au cœur des débats

14 January, 2014



La connectivité aérienne et maritime figurait au cœur des débats à l'occasion de la célébration des 30 ans de l'accord de Victoria qui a institué la Commission de l'océan indien (COI), les 9 et 10 janvier derniers aux Seychelles.

Lors de son intervention, le président James Michel a affirmé que « le développement de la connectivité aérienne, catalyseur de la région, doit avoir valeur d'urgence ». Sur une proposition des Seychelles, les ministres de la COI ont ainsi accepté « l'idée d'une rencontre prochaine des ministres du Tourisme et de ceux du Transport afin de mettre en route rapidement des actions permettant de produire une meilleure connectivité aérienne et maritime », devait faire ressortir la COI dans un communiqué émis à cette occasion.Les débats sur la connectivité aérienne et maritime ont été lancés à l'occasion de la présentation de l'ouvrage « Les Ailes de l'Indianocéanie, plaidoyer de la COI pour une stratégie régionale du transport aérien » par son secrétaire général, Jean-Claude de l'Estrac. Les Seychelles devaient proposer une rencontre des ministres indianocéaniens du Tourisme et du Transport. Objectif : mettre en route des actions permettant de produire une meilleure connectivité aérienne et maritime. Le ministre seychellois des Affaires étrangères, Jean Paul Adam, a présenté une proposition d'un marché unique du transport aérien pour l'Indianocéanie. Pour Jean-Claude de l'Estrac, « il n'est pas acceptable qu'un simple voyage entre les Comores et les Seychelles prenne deux à trois jours alors qu'un vol direct durerait une heure et demie ».En marge des célébrations du 30 ans de l'accord de Victoria, plusieurs réunions importantes sur la région ont été tenues aux Seychelles.Le 10 janvier, les célébrations ont démarré au Stade populaire en présence des officiels, du public et de nombreux écoliers. Après un lever de drapeaux et le

dévoilement de la plaque commémorative à la National House, le président seychellois James Michel a ouvert la cérémonie officielle. Les intervenants, dont James Michel et Jean-Claude de l'Estrac, « ont permis de mesurer la dimension émotionnelle qui habite la COI », souligne le communiqué. M. de l'Estrac a émis le vœu d'utiliser le mot « Communauté » de l'océan Indien » plutôt que « Commission ». Selon la COI, l'ambassadrice Claudine Ledoux, qui représentait le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, « a perçu la portée symbolique et sentimentale des événements mais aussi l'immense potentiel de l'Indianocéanie en termes d'intégration régionale ». Elle a parlé de « l'efficacité, du dynamisme et de la volonté indéfectible du Secrétariat général dans cette mission de coopération et de rapprochement des peuples. »Le ministre malgache des Affaires étrangères, Ulrich Andriantiana, a souhaité que la COI délocalise certaines activités à Madagascar.Le ministre mauricien Arvin Boolell a souligné que « la COI a pour vocation d'établir des ponts, notamment entre l'Afrique et l'Asie » et soutenu que « le précieux travail accompli pendant ces trente années doit servir de tremplin pour que les États de la COI communiquent entre eux d'une seule voix pour se faire entendre du reste du Monde. »A l'issue des célébrations, les délégations ont assisté à l'inauguration de l'Institut Créole International au Cap. **cc**

http://www.lemauricien.com/article/30-ans-l-accord-victoria-la-connectivite-aerienne-et-maritime-au-coeur-des-debats

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

FIN MARS/DÉBUT AVRIL : Madagascar prend la présidence de la COI

14 January, 2014



Les ministères des Affaires étrangères des États membres de la Commission de l'océan Indien (COI) ont pris la décision de confier la présidence de l'institution régionale à Madagascar, lors de son prochain conseil des ministres qui se tiendra fin mars/début avril 2014. C'est là le premier signe d'une réhabilitation de la Grande Île sur le plan régional, après la crise politique qui l'a secouée pendant cinq ans et qui a finalement abouti à l'élection présidentielle de 2013.Cette décision a été prise lors de la réunion des ministères des Affaires étrangères des États membres aux Seychelles, à la fin de la semaine dernière. En marge des

célébrations des 30 ans de l'accord de Victoria qui a institué la Commission de l'océan Indien (COI), le gouvernement seychellois avait invité l'institution à y tenir plusieurs réunions déterminantes sur la région indianocéanique et ses populations, les 9 et 10 janvier derniers.Avec cette décision, la Grande Île succédera à l'Union des Comores. Madagascar, souligne la COI, n'a pu assurer la présidence précédemment en raison de la crise politique qui l'a secouée.Lors de cette réunion, les ministres des Affaires étrangères ont aussi décidé que le prochain Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de la COI se déroulera fin juillet aux Comores. El-Anrif Saïd Hassane, le ministre des Relations extérieures de l'Union des Comores et président en exercice de la COI, a obtenu le consensus autour de la candidature de son pays.Lors de son intervention à l'occasion de la cérémonie officielle de la célébration des 30 ans de l'accord de Victoria, « le ministre malgache des Affaires étrangères, Ulrich Andriantiana, s'est montré extrêmement reconnaissant envers la COI pour son implication et surtout sa fidélité pendant le processus de sortie de crise et les élections », fait ressortir la COI. Il a souligné, « au nom de son peuple et du gouvernement de transition, le fait que la COI est la seule organisation régionale qui n'a pas écarté Madagascar pendant cette difficile période ». Ulrich Andriantiana a ajouté qu'il souhaite voir la COI délocaliser certaines activités à Madagascar et a évoqué la création d'un centre d'information dédié à la lutte contre la piraterie.En outre, dans le cadre de cette célébration, l'Union européenne, principal bailleur de la COI, a confirmé son soutien à l'organisation régionale. Le Chargé d'affaires de la délégation de l'UE à Maurice, Guy Samzun, a détaillé à cet effet la nouvelle répartition des enveloppes du onzième Fonds européen de développement (FED).Pour sa part, la Banque Africaine de développement (BAD), représentée par Addison Ernest, a confirmé son implication auprès de la COI. La commission indique qu'elle dévoilera les montants qui lui seront alloués pour des projets liés à l'infrastructure d'ici quelques semaines.La Chine, quant à elle, a annoncé le renouvellement d'un don de US $ 100 000 à la COI. Le directeur général adjoint pour l'Afrique du ministère des Affaires étrangères chinois, Wang Shiting, a exprimé le souhait de son pays de participer au développement institutionnel de la commission. Il a souligné « son efficacité et son rôle de facilitateur » entre les îles.Autre réunion importante, celle en marge de la troisième Conférence internationale des Nations unies sur les Petits États insulaires en développement (PEID), prévue début septembre à Samoa. Elle a permis d'aborder plusieurs questions essentielles : les enjeux de l'économie bleue pour l'immense espace indianocéanique, le mandat de la COI pour la coordination des PEID, la réglementation internationale et les droits de haute mer…Les 30 ans d'existence de la COI ont été célébrés avec faste le 10 janvier. Une cérémonie qui a démarré de manière spectaculaire avec le saut de six parachutistes des Forces armées françaises (FAZSOI) qui ont atterri dans le stade en portant chacun le drapeau d'un État membre et de la COI avant de les remettre aux chefs de la délégation et au secrétaire général. **cc**

http://www.lemauricien.com/article/fin-marsdebut-avril-madagascar-prend-la-presidence-la-coi

La Gazette de la Grande Ile
www.lagazette-dgi.com La vérité imprimée

Commission de l'océan Indien: Madagascar prend la présidence dans 3 mois

15 Janvier 2014

Les ministères des Affaires étrangères des États membres de la Commission de l'océan Indien (COI) ont pris la décision de confier la présidence de l'institution régionale à Madagascar, lors de son prochain conseil des ministres qui se tiendra fin mars/début avril 2014.

C'est là le premier signe d'une réhabilitation de la Grande Île sur le plan régional, après la crise politique qui l'a secouée pendant cinq ans et qui a finalement abouti à l'élection présidentielle de 2013.

Cette décision a été prise lors de la réunion des ministères des Affaires étrangères des États membres aux Seychelles, à la fin de la semaine dernière. En marge des célébrations des 30 ans de l'accord de Victoria qui a institué la Commission de l'océan Indien (COI), le gouvernement seychellois avait invité l'institution à y tenir plusieurs réunions déterminantes sur la région indianocéanique et ses populations, les 9 et 10 janvier derniers.

Avec cette décision, la Grande Île succédera à l'Union des Comores. Madagascar, souligne la COI, n'a pu assurer la présidence précédemment en raison de la crise politique qui l'a secouée.

Lors de cette réunion, les ministres des Affaires étrangères ont aussi décidé que le prochain Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de la COI se déroulera fin juillet aux Comores. El-Anrif Saïd Hassane, le ministre des Relations extérieures de l'Union des Comores et président en exercice de la COI, a obtenu le consensus autour de la candidature de son pays.

Lors de son intervention à l'occasion de la cérémonie officielle de la célébration des 30 ans de l'accord de Victoria, « le ministre malgache des Affaires étrangères, Ulrich Andriantiana, s'est montré extrêmement reconnaissant envers la COI pour son implication et surtout sa fidélité pendant le processus de sortie de crise et les élections », fait ressortir la COI. Il a souligné, « au nom de son peuple et du gouvernement de transition, le fait que la COI est la seule organisation régionale qui n'a pas écarté Madagascar pendant cette difficile période ». Ulrich Andriantiana a

ajouté qu'il souhaite voir la COI délocaliser certaines activités à Madagascar et a évoqué la création d'un centre d'information dédié à la lutte contre la piraterie.

En outre, dans le cadre de cette célébration, l'Union européenne, principal bailleur de la COI, a confirmé son soutien à l'organisation régionale. Le Chargé d'affaires de la délégation de l'UE à Maurice, Guy Samzun, a détaillé à cet effet la nouvelle répartition des enveloppes du onzième Fonds européen de développement (FED).

Pour sa part, la Banque Africaine de développement (BAD), représentée par Addison Ernest, a confirmé son implication auprès de la COI. La commission indique qu'elle dévoilera les montants qui lui seront alloués pour des projets liés à l'infrastructure d'ici quelques semaines.

La Chine, quant à elle, a annoncé le renouvellement d'un don de US $ 100 000 à la COI. Le directeur général adjoint pour l'Afrique du ministère des Affaires étrangères chinois, Wang Shiting, a exprimé le souhait de son pays de participer au développement institutionnel de la commission. Il a souligné « son efficacité et son rôle de facilitateur » entre les îles.

Autre réunion importante, celle en marge de la troisième Conférence internationale des Nations unies sur les Petits États insulaires en développement (PEID), prévue début septembre à Samoa. Elle a permis d'aborder plusieurs questions essentielles : les enjeux de l'économie bleue pour l'immense espace indianocéanique, le mandat de la COI pour la coordination des PEID, la réglementation internationale et les droits de haute mer…

Les 30 ans d'existence de la COI ont été célébrés avec faste le 10 janvier. Une cérémonie qui a démarré de manière spectaculaire avec le saut de six parachutistes des Forces armées françaises (FAZSOI) qui ont atterri dans le stade en portant chacun le drapeau d'un État membre et de la COI avant de les remettre aux chefs de la délégation et au secrétaire général.

http://www.lagazette-dgi.com/index.php?option=com_content&task=view&id=36875&Itemid=55&colorstyle=orange

cc

Lexpress Dimanche du 12/01/2014

COOPÉRATION RÉGIONALE

La COI souffle ses 30 bougies

Le 30e anniversaire de l'Accord général de Victoria, qui a institué la Commission de l'océan Indien (COI), a été célébré aux Seychelles cette semaine. Pour marquer l'événement, la COI, à l'invitation du gouvernement seychellois, a tenu plusieurs réunions « *déterminantes pour l'avenir proche de la région indianocéanique et de ses populations* ».

Le président des Seychelles, James Michel, a rappelé que « *le développement de la connectivité aérienne, catalyseur de la région, doit avoir valeur d'urgence* ». Pour sa part, Jean Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI, a lancé l'ouvrage « *Les Ailes de l'Indianocéanie, plaidoyer de la COI pour une stratégie régionale du transport aérien* ». Sur proposition des Seychelles, les ministres de la COI ont accepté l'idée d'une rencontre prochaine des ministres du Tourisme et de ceux du Transport afin de mettre en route des actions permettant de produire une meilleure connectivité aérienne et maritime.

Jean Paul Adam, ministre Seychellois des Affaires étrangères, a présenté une proposition d'un marché unique du transport aérien pour l'Indianocéanie. Il n'est en effet pas acceptable, signifiait Jean Claude de l'Estrac, qu'un simple voyage entre les Comores et les Seychelles prenne deux à trois jours alors qu'un vol direct durerait une heure et demie : « *Si un ministre peut parfois se le permettre, aucun homme d'affaires ne le tolérera.* »



■ **Pour marquer le 30e anniversaire de l'Accord général de Victoria, la COI a tenu plusieurs réunions aux Seychelles.**

cc

Seychelles NATION

COI : Célébrations dans le cadre du 30e anniversaire de l'Accord de Victoria

13-January-2014

Pas de développement durable sans démocratie, dit le Dr Ferrari

Une indianocéanie à plusieurs vitesses n'était certainement pas dans les plans des bâtisseurs de la COI (Commission de l'Océan Indien) en 1984 et il n'y a pas de développement durable sans la prise en considération de la dimension environnementale et sans démocratie.

C'est l'ancien ministre seychellois des Affaires étrangères, M. Maxime Ferrari, qui a fait cette déclaration lors de son intervention pour marquer le 30e anniversaire de l'Accord de Victoria pendant une sympathique soirée vendredi soir à l'hôtel Le Méridien Fisherman's Cove.

Étaient présents à la cérémonie : le Vice-Président M. Danny Faure, le leader de l'Opposition M. David Pierre, les ministres des Affaires étrangères des Etats de la COI – M. Jean Paul Adam (Seychelles), M. El Anrif Said Hassane (Comores), M. Arvin Boolell (Maurice) et M. Ulrich Jacques Andrianantiana (Madagascar) ainsi que l'ambassadrice de France, déléguée à la coopération régionale dans la zone de l'Océan Indien, Mme Claudine Ledoux, qui représentait le ministre français des Affaires étrangères M. Laurent Fabius, l'ambassadrice de France aux Seychelles, Mme Geneviève Iancu, le représentant de l'Union européenne, M. Guy Samzun, et le Secrétaire général de la COI, M. Jean-Claude de l'Estrac.

Un des pères fondateurs de la COI, le Dr. Ferrari avait apposé le 10 janvier sa signature sur le document qui constituait l'acte fondateur de notre institution commune. Il a profité pour remercier le Ministre des Affaires étrangères M. Jean-Paul Adam pour son invitation à participer à la commémoration de l'Accord de Victoria et a décrit sa présence aux activités comme « un début de reconnaissance pour services rendus à la nation dans le passé ».

L'esprit de la COI fut avant tout de rassembler nos peuples autour des projets de développement qui cherchaient à mettre les femmes et les hommes de l'Océan Indien debout, libres et capables d'assumer fièrement les grands défis de notre temps. Nous bâtisseurs de l'avenir, regardions nos frères du grand continent Africain et disions que nos peuples méritaient mieux que cela et rêvions de devenir un exemple pour eux et pour le monde. Ainsi, au cœur de nos réflexions, s'était déjà glissé le devoir de faire avancer la démocratie comme condition préalable à toute réussite économique et sociale.

« Trente ans plus tard, nous ne pouvons que constater que notre région connaît encore des difficultés à avancer économiquement, surtout dans ces pays qui résistent encore et toujours à laisser fleurir la démocratie politique. Tandis que Maurice et La Réunion sont devenus des modèles de réussite, les Seychelles hésitent et font du sur-place, tandis que Madagascar et les Comores voguent de crise en crise », a dit M. Ferrari.

M. Ferrari, qui avait aussi signé le 18 janvier 1984 l'important accord avec la Communauté économique européenne qui démarrait la coopération dans le domaine de la pêche aux thons, a demandé à ceux présents d'aider les uns les autres à atteindre un niveau plus élevé de tolérance qui est essentielle pour la progression démocratique.

« Encore faut-il le faire sans arrière pensé, sans idée de domination. Les plus avancés parmi nous devraient donner l'exemple. Pourquoi existe-il encore dans nos îles des exclus, hommes et femmes capables et expérimentés qui ne peuvent participer à la construction de la citée, parce qu'ils sont mis de côté, ignorés à cause de leur croyance politique », a dit M. Ferrari qui a souhaité bon vent à la COI.

Pour le Mauricien Anil Gayan, qui avait lui aussi signé l'Accord de Victoria le 10 janvier 1984, les petits pays étaient les oubliés de la communauté internationale pendant la guerre froide.

et ancien ministre des Affaires étrangères a ajouté que le monde a changé en 2014 mais la COI doit pouvoir identifier les défis et dangers pour les convertir en opportunités dans l'intérêt de nos peuples.

Il a ajouté que s'il est vrai que la COI existe depuis 30 ans, il est aussi vrai que la COI n'a pas pu voler à son rythme espéré à cause des crises politiques à Madagascar et aux Comores.

« Pour l'avenir de la COI, la stabilité politique est capitale. Les pays de la COI réalisent que la démocratie à un rôle à jouer sans que le pays soit mis en péril », a dit M. Gayan qui a ajouté que la construction d'une communauté régionale passe inévitablement par la liberté de circulation des peuples de la région.

Il a renchéri en disant que la liberté de circulation aurait un effet bénéfique également pour l'accès aérien qui est la priorité de la COI.

M. Gayan a ajouté que la COI a été malheureusement l'affaire des gouvernements, de la bureaucratie et des experts.

« Certes il y a des projets dans tous les pays mais la COI manque de visibilité et il n'y a pas comme dirait l'Anglais le sens de ownership, de l'appartenance par le peuple à la COI. Il est indispensable que les Mauriciens, Malgaches, Comoriens, Réunionnais, et Seychellois se sentent fiers d'appartenir à la COI », a fait remarquer M. Gayan
A noter qu'un troisième homme – M. Jean Bemananjara – signait l'Accord de Victoria. L'ancien ministre des Affaires étrangères malgache a depuis quitté ce monde.

M. Ferrari et Gayan ont aussi eu l'opportunité de couper le gâteau d'anniversaire de la COI tandis que Mme Ledoux fêtait elle aussi son anniversaire qu'elle a décrit comme « inoubliable ».

« Jamais avant on m'a envoyée aux Seychelles pour mon anniversaire et je remercie tout le monde pour l'accueil chaleureux », a-t-elle dit.

La cérémonie était aussi l'occasion pour lancer le magazine IndianOcéaniques consacré aux Seychelles par le Secrétaire général de la COI, M. Jean-Claude de l'Estrac, suivi du toast par le ministre Adam et M. de l'Estrac. **cc**



http://www.nation.sc/article.html?id=240355

Seychelles NATION

Cérémonie de plantation d'arbres pour clôturer la commémoration des 30 ans de la COI

13-January-2014



Même sous la pluie, c'est dans une ambiance de convivialité et d'amitié que s'est déroulée la cérémonie de plantation d'arbres qui clôtura le riche programme commémorant le 30e anniversaire de la Commission de l'Océan Indien (COI) qui fut célébré vendredi dernier, et dont les activités se sont étalées pendant tout le week-end.

Les ministres des Affaires étrangères des pays membres, emmenés par leur hôte seychellois Jean-Paul Adam, ont planté des flamboyants et des calices du pape dans le jardin de Roche Caïman, jardin désormais adopté par la COI. Le ministre de l'Environnement et de l'Énergie, le professeur Rolph Payet, y a également participé. Il n'a pas manqué de faire remarquer à ses collègues de l'Océan Indien, que dans le cadre d'un programme national de reboisement, 20 000 arbres ont été plantées sur les îles principales de Mahé, Praslin et La Digue l'année dernière.

Et la pluie fut surement une bénédiction permettant un arrosage permanent des nouveaux arbres. Les techniciens du département de l'environnement n'eurent en effet besoin de faire usage du citerne d'eau initialement prévu à cet effet.

A la fin de la cérémonie, nous avons recueilli les sentiments du ministre mauricien des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et du commerce internationale le docteur Arvin Boolell :

« Le geste représente un symbole de l'unité et de l'harmonie entre les pays de la région. Nous avons l'objectif de faire de la Commission une Communauté ; Je crois que ce symbole doit être traduit dans les faits, dans la réalité. Le jardin donnera aussi meilleure visibilité au public de la bonne voie de la COI pour promouvoir le bien-être des habitants des îles pour qu'il y ait une reconnaissance à la fois de la vitalité et de la vulnérabilité des petits Etats insulaires en développement. Avec plaisir je retournerai pour voir comment mon arbre a poussé, peut-être dans trente ans. C'est une des raisons pourquoi il faut rester jeune et avoir cet esprit d'une jeunesse en pleine vivacité. »

http://www.nation.sc/article.html?id=240356

Zinfos974.com le journal qui oZe

La COI fête ses 30 ans

11 Janvier 2014

Les pays membres de la Commission de l'Océan Indien - Seychelles, Comores, ile Maurice, Madagascar et la France/Réunion - ont célébré ce vendredi le 30e anniversaire de l'Accord Général de Coopération entre les Etats membres de la Commission de l'Océan Indien signé le 10 janvier 1984, à 'National House,' Victoria. Voici l'intégralité du communiqué.



La cérémonie officielle qui a été précédée par le dévoilement d'une plaque commémorative, s'est déroulée dans la même salle où l'Accord a été signé il y a trente ans.

Dans son discours, le Président James Michel a remercié tous ceux qui ont contribué à donner à la COI l'autorité et l'audience qui sont les siennes ainsi que les partenaires de l' organisation pour leur appui de qualité.
"*La COI se porte bien. Elle porte bien ses 30 ans ! C'est pourquoi, aujourd'hui, nous la célébrons comme il se doit, avec fierté, dans l'amitié et la fraternité: car ce sont trente années d'actions ininterrompues qui nous ont permis d'accumuler des acquis et des réalisations dans de nombreux domaines*" a-t-il dit.
Il s'est dit fier que le lancement du nouvel Institut Créole International créé afin d'assurer la promotion de la langue et la culture créoles ait lieu dans le cadre de ce 30e anniversaire de la COI dont plusieurs membres partagent la même identité créole.
M. Michel a aussi invité la COI à se pencher sur la lutte contre le changement climatique au regard des catastrophes naturelles qui ont frappé les iles de la région ces derniers temps, en améliorant la diffusion et l'application des informations sur la météo et le climat et en utilisant une approche intégrée et coordonnée.
Il a souligné l'importance de la connectivité aérienne et maritime qui reste selon lui, le catalyseur de notre région pour l'accroissement du tourisme, du commerce et des échanges. Il en est de même du développement de l'Economie bleue dont il a demandé le développement accéléré.
"*Je ne cesserai de souligner que notre océan est un eldorado énergétique. Nous devons commencer l'exploitation par nous-mêmes, dès aujourd'hui et pas demain, de cet énorme gisement de matières premières. En cette Année Internationale des Petits Etats Insulaires en Développement, le développement accéléré de l'Economie bleue peut s'avérer un réel instrument de progrès social et économique. Elle est notre force, une opportunité et une chance d'impulser la coopération entre nos îles*", a-t-il dit.
Etaient présents à la cérémonie officielle de ce vendredi El Anrif Said Hassane , Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération chargé de la Diaspora, de la Francophonie et du Monda Arabe des Comores, et Président en Exercice de la COI, Mme Claudine Ledoux, Ambassadrice déléguée à la coopération régionale dans la zone de l'océan indien, représentant le Ministre français des Affaires Etrangères, Ulrich Jacques Andriantiana, Ministre des Affaires Etrangères de Madagascar, Dr. Arvin Boolell , Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Régionale et du Commerce International de Maurice, Jean- Claude de l'Estrac, Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien, et Jean-Paul Adam, Ministre des Affaires Etrangères des Seychelles.
http://www.zinfos974.com/La-COI-fete-ses-30-ans_a66728.html?com

cc

La Commission de l'Océan indien célèbre ses 30 ans

12 janvier 2014



Les pays membres de la Commission de l'Océan Indien -Seychelles, Comores, ile Maurice, Madagascar et la France/Réunion - ont célébré vendredi le 30ème anniversaire de l'Accord Général de Coopération entre les Etats membres de la Commission de l'Océan Indien signé le 10 janvier 1984 à Victoria.

Une cérémonie officielle s'est déroulée dans cette même salle qui avait accueilli la signature de l'accord en 1984. Y a été installée une plaque commémorative pour la même occasion.

Etaient présents à la cérémonie officielle El Anrif Said Hassane , Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération chargé de la Diaspora, de la Francophonie et du Monda Arabe des Comores, et Président en Exercice de la COI, Mme Claudine Ledoux, Ambassadrice déléguée à la coopération régionale dans la zone de l'océan indien, représentant le Ministre français des Affaires Etrangères, Ulrich Jacques Andriantiana, Ministre des Affaires Etrangères de Madagascar, Dr. Arvin Boolell , Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Régionale et du Commerce International de Maurice, Jean- Claude de l'Estrac, Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien, et Jean-Paul Adam, Ministre des Affaires Etrangères des Seychelles.

Le président seychellois James Michel lui, a insisté sur la célébration de ces 30 ans "avec fierté, dans l'amitié et la fraternité : car ce sont trente années d'actions ininterrompues qui nous ont permis d'accumuler des acquis et des réalisations dans de nombreux domaines" a-t-il dit.

Son discours s'est notamment arrêté sur le futur projet de la COI, à savoir l'Institut créole international, qui devra comme son nom l'indique assurer la promotion de la langue et la culture créoles. Il a également évoqué l'importance de la lutte contre les changements climatiques dans la région, en améliorant la diffusion et l'application des informations sur la

météo et le climat et en utilisant une approche intégrée et coordonnée, pour éviter les catastrophes naturelles.

"Notre océan est un eldorado énergétique. Nous devons commencer l'exploitation par nous-mêmes, dès aujourd'hui et pas demain, de cet énorme gisement de matières premières. En cette Année Internationale des Petits Etats Insulaires en Développement, le développement accéléré de l'Economie bleue peut s'avérer un réel instrument de progrès social et économique. Elle est notre force, une opportunité et une chance d'impulser la coopération entre nos îles", a-t-il ajouté, après avoir souligné l'importance de la connectivité aérienne et maritime. Des outils plus que nécessaires à la région pour accroître son tourisme, son commerce, et de manière générale ses échanges.

Jean Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI, a émis le vœu, à cette occasion, d'utiliser « Communauté de l'océan Indien » plutôt que « Commission… ».

L'ambassadrice Claudine Ledoux, qui représentait le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a quant à elle reconnu « l'efficacité, le dynamisme et la volonté indéfectible du Secrétariat général dans cette mission de coopération et de rapprochement des peuples. »

La célébration avait démarré de manière spectaculaire au Stade populaire en présence des officiels, du public et de nombreux écoliers. Six parachutistes des Forces armées françaises FAZSOI ont atterri sur le stade au vert profond, portant un drapeau d'un des Etats et celui de la COI avant de les remettre aux chefs de délégation et au Secrétaire général.

A l'issue des célébrations, les délégations ont assisté à l'inauguration de l'Institut Créole International au Cap.

http://www.clicanoo.re/401538-la-commission-de-l-ocean-indien-celebre-ses-30-ans.html

cc

Témoignages
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

« La COI a 30 ans : nous la célébrons avec fierté dans l'amitié et la fraternité »

Célébration des 30 ans de l'Accord de Victoria aux Seychelles

13 janvier 2014

Vendredi, les pays membres de la COI ont célébré les 30 ans de l'Accord de Victoria, le texte fondateur de la Commission de l'Océan Indien. En 1984, Madagascar, Maurice et les Seychelles signaient cet accord, Ils furent rejoints dans la COI par les Comores et La Réunion. Voici un communiqué de la présidence des Seychelles relatant cet événement.



La cérémonie s'est déroulée dans la même salle où l'Accord a été signé il y a trente ans.

Les pays membres de la Commission de l'Océan Indien -Seychelles, Comores, ile Maurice, Madagascar et la France/Réunion - ont célébré ce vendredi le 30e anniversaire de l'Accord Général de Coopération entre les Etats membres de la Commission de l'Océan Indien signé le 10 janvier 1984, à 'National House,' Victoria.

La cérémonie officielle qui a été précédée par le dévoilement d'une plaque commémorative, s'est déroulée dans la même salle où l'Accord a été signé il y a trente ans.

Dans son discours, le Président James Michel a remercié tous ceux qui ont contribué à donner à la COI l'autorité et l'audience qui sont les siennes ainsi que les partenaires de l' organisation pour leur appui de qualité.



Le Président des Seychelles, James Michel.

« La COI se porte bien. Elle porte bien ses 30 ans ! C'est pourquoi, aujourd'hui, nous la célébrons comme il se doit, avec fierté, dans l'amitié et la fraternité : car ce sont trente années d'actions ininterrompues qui nous ont permis d'accumuler des acquis et des réalisations dans de nombreux domaines » a-t-il dit.

Il s'est dit fier que le lancement du nouvel Institut Créole International créé afin d'assurer la promotion de la langue et la culture créoles ait lieu dans le cadre de ce 30e anniversaire de la COI dont plusieurs membres partagent la même identité créole.M. Michel a aussi invité la COI à se pencher sur la lutte contre le changement climatique au regard des catastrophes naturelles qui ont frappé les iles de la région ces derniers temps, en améliorant la diffusion et l'application des informations sur la météo et le climat et en utilisant une approche intégrée et coordonnée.

Il a souligné l'importance de la connectivité aérienne et maritime qui reste selon lui, le catalyseur de notre région pour l'accroissement du tourisme, du commerce et des échanges. Il en est de même du développement de l'Economie bleue dont il a demandé le développement accéléré.

« Je ne cesserai de souligner que notre océan est un eldorado énergétique. Nous devons commencer l'exploitation par nous-mêmes, dès aujourd'hui et pas demain, de cet énorme gisement de matières premières. En cette Année Internationale des Petits Etats Insulaires en Développement, le développement accéléré de l'Economie bleue peut s'avérer un réel instrument de progrès social et économique. Elle est notre force, une opportunité et une chance d'impulser la coopération entre nos îles », a-t-il dit.

Etaient présents à la cérémonie officielle de ce vendredi El Anrif Said Hassane , Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération chargé de la Diaspora, de la Francophonie et du Monda Arabe des Comores, et Président en Exercice de la COI, Mme Claudine Ledoux, Ambassadrice déléguée à la coopération régionale dans la zone de l'océan indien, représentant le Ministre français des Affaires Etrangères, Ulrich Jacques Andriantiana, Ministre des Affaires Etrangères de Madagascar, Dr. Arvin Boolell , Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Régionale et du Commerce International de Maurice, Jean- Claude de l'Estrac, Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien, et Jean-Paul Adam, Ministre des Affaires Etrangères des Seychelles.

Plaque commémorative dévoilée par El Anrif Said Hassane, président en exercice de la COI, et Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI.
http://www.temoignages.re/la-coi-a-30-ans-nous-la-celebrons-avec-fierte-dans-l-amitie-et-la-fraternite,73571.html

cc

INFO REUNION 100% POLITIQUE

Seychelles : la COI célèbre l'histoire et l'avenir de l'Indianocéanie

12 Janvier 2014

Le 30ème anniversaire de l'Accord général de Victoria, qui a institué la Commission de l'océan Indien, a été célébré avec faste et solennité aux Seychelles les 9 et 10 janvier. En marge des célébrations, la Commission de l'océan indien (COI), à l'invitation du gouvernement seychellois, a tenu plusieurs réunions déterminantes pour l'avenir proche de la région indianocéanique et de ses populations. Le président des Seychelles, James Michel, a rappelé que « le développement de la connectivité aérienne, catalyseur de la région, doit avoir valeur d'urgence ».


Remise des drapeaux aux ministres des Affaires étrangères des Etats membres et leur représentant, pour la France, et au Secrétaire général de la COI, au stade populaire, après le saut de six parachutistes français du FAZSOI (Forces armées de la zone sud de l'océan Indien). De dr à g., les ministres Jean Paul Adam, El-Anrif Said Hassane, l'Ambassadrice Claudine Ledoux, les ministres Ulrich Andriantiana, Arvin Boolell, le Secrétaire général Jean Claude de l'Estrac.

L'Union européenne, principal bailleur de la COI, a confirmé à cette occasion son soutien à l'organisation régionale. Le Chargé d'affaires de la

délégation de l'UE à Maurice, Guy Samzun, a détaillé à cet effet la nouvelle répartition des enveloppes du 11ème Fonds européen de développement (FED).
La Banque Africaine de développement, représentée par Addison Ernest, confirme aussi son implication auprès de la COI et dévoilera d'ici quelques semaines les montants alloués à la Coi pour des projets liés principalement à l'infrastructure.
La Chine a annoncé qu'elle renouvelle un don de 100 000 USD à la COI. Wang Shiting, directeur général adjoint pour l'Afrique du ministère des Affaires étrangères chinois, exprime le souhait de son pays de participer au développement institutionnel de la COI, dont il a souligné l'efficacité et le rôle de facilitateur.

Sur le plan politique, une réunion des ministres des Affaires étrangères des Etats membres a débouché sur deux décisions importantes : le prochain Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement se déroulera fin juillet aux Comores. El-Anrif Saïd Hassane, le ministre des Relations extérieures de l'Union des Comores et président en exercice de la COI, a obtenu le consensus autour de la candidature de son pays.
Par ailleurs, Madagascar, qui n'avait pu prendre la présidence de la COI compte tenu de la crise politique, pourra ainsi honorer ce mandat à la suite de l'Union des Comores lors du prochain Conseil des ministres de la Coi, fin mars ou début avril.
Dans la foulée, lors du lancement par Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI, de l'ouvrage « Les Ailes de l'Indianocéanie, plaidoyer de la COI pour une stratégie régionale du transport aérien », les délégations ont débattu des enjeux de la connectivité aérienne.
Sur proposition des Seychelles, les ministres de la COI ont accepté l'idée d'une rencontre prochaine des ministres du Tourisme et de ceux du Transport afin de mettre en route rapidement des actions permettant de produire une meilleure connectivité aérienne et maritime.
Jean Paul Adam, le ministre Seychellois des Affaires étrangères a présenté une proposition d'un marché unique du transport aérien pour l'Indianocéanie.
Il n'est en effet pas acceptable, signifiait Jean Claude de l'Estrac, qu'un simple voyage entre les Comores et les Seychelles prenne deux à trois jours alors qu'un vol direct durerait une heure et demie : « Si un ministre peut parfois se le permettre, aucun homme d'affaires ne le tolérera ».
La réunion préparatoire à la 3ème Conférence internationale des Nations unies sur les Petits Etats insulaires en développement (PEID), prévue début septembre à Samoa, a permis d'aborder plusieurs questions essentielles : les enjeux de l'économie bleue pour l'immense espace indianocéanique, le mandat de la COI pour la coordination des PEID, la réglementation internationale et les droits de haute mer…

Le symbole d'une connectivité aérienne régionale dont la COI fait actuellement le plaidoyer.

Célébrations

Le 10 janvier, les célébrations avaient démarré da manière spectaculaire au Stade populaire en présence des officiels, du public et de nombreux écoliers. Six parachutistes des Forces armées françaises FAZSOI ont atterri sur le stade au vert profond, portant un drapeau d'un des Etats et celui de la COI avant de les remettre aux chefs de délégation et au Secrétaire général.
Après un lever de drapeaux et le dévoilement de la plaque commémorative à la National House, le président des Seychelles, James Michel, a ouvert la cérémonie officielle du 3Oème anniversaire de la signature de l'Accord de Victoria.
Les discours du président Michel, des ministres et celui du Secrétaire général, ont permis de mesurer la dimension émotionnelle qui habite la COI. La présence de deux des signataires de l'Accord, le Dr Ferrari, ancien Ministre du Plan et des Affaires étrangères seychellois et de Anil Gayan, ancien ministre mauricien des Affaires étrangères, a été unanimement saluée.
Comment en effet ne pas avoir un pincement au cœur lorsque cette grande aventure qui a démarré aux Seychelles de façon informelle à la fin des années 70, voit aujourd'hui se concrétiser un rêve : la reconnaissance, selon les termes du Secrétaire général, particulièrement ému à cette occasion, de la « civilisation indianocéanique, espace insulaire et marin, partageant une histoire et surtout une destinée commune ».
Jean Claude de l'Estrac a émis le vœu, à cette occasion, d'utiliser « Communauté de l'océan Indien » plutôt que « Commission… »
L'ambassadrice Claudine Ledoux, qui représentait le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a perçu la porté symbolique et sentimentale des évènements mais aussi l'immense potentiel de l'Indianocéanie en termes d'intégration régionale. Elle a reconnu « l'efficacité, le dynamisme et la volonté indéfectible du Secrétariat général dans cette mission de coopération et de rapprochement des peuples. »

Le ministre malgache des Affaires étrangères, Ulrich Andriantiana, s'est montré extrêmement reconnaissant envers la COI pour son implication et surtout sa fidélité pendant le processus de sortie de crise
et les élections. Il a souligné, au nom de son peuple et du gouvernement de transition, le fait que la COI est « la seule organisation régionale qui n'a pas écarté Madagascar pendant cette difficile période ». Le ministre ajoute qu'il souhaite voir la COI délocaliser certaines activités à Madagascar et évoque un centre d'information dédié à la lutte contre la piraterie.
Le ministre mauricien Arvin Boolell a rappelé que « la COI a pour vocation d'établir des ponts, notamment entre Afrique et Asie et que le précieux travail accompli pendant ces trente années doit servir de tremplin pour que les Etats de la Coi communiquent entre eux d'une seule voix pour se faire entendre du reste du Monde. »

A l'issue des célébrations, les délégations ont assisté à l'inauguration de l'Institut Créole International au Cap.

Les parachutistes du FAZSOI présentent les drapeaux des Etats membres et celui de la COI, avec lesquels ils viennent de sauter.

http://www.inforeunion.net/Seychelles-la-COI-celebre-l-histoire-et-l-avenir-de-l-Indianoceanie_a8568.html

cc

*IMAZPRESS
l'image au service de l'info

La Commission de l'océan Indien a 30 ans

La Commission de l'océan Indien a fêté le vendredi 10 janvier 2014 ses 30 ans d'existence. L'anniversaire a été célébré à Victoria, aux Seychelles, où l'accord général de coopération entre les états membres a été signé. La cérémonie officielle a été précédée par l'inauguration d'une plaque commémorative. "La COI se porte bien. Elle porte bien ses 30 ans ! C'est pourquoi, aujourd'hui, nous la célébrons comme il se doit, avec fierté, dans l'amitié et la fraternité: car ce sont trente années d'actions ininterrompues qui nous ont permis d'accumuler des acquis et des réalisations dans de nombreux domaines", a déclaré James Michel, le président seychellois. Jean-Claude de l'Estrac, le secrétaire général de l'organisation intergouvernementale a souligné "qu'à travers la COI, nos petits pays ont prouvé qu'ils sont capables, ensemble, de faire de grandes choses. Ce mouvement d'intégration se poursuivra, j'en suis sûr, parce qu'il va dans le sens de l'histoire." (photos D.R.)



http://www.ipreunion.com/actualites/reportage/2014/01/12/ocean-indien-la-commission-de-l-ocean-indien-a-30-ans,23720.html

cc

lexpress.mu
online. ontime.

La COI célèbre l'avenir de l'Indianocéanie



Les parachutistes des Forces armées de la zone sud de l'océan Indien présentant les drapeaux des Etats membres et celui de la COI lors des célébrations pour les 30 ans de cette instance.

Trente ans déjà depuis que l'Accord général de Victoria qui a institué la Commission de l'océan indien. Et aux Seychelles deux jours durant, soit les 9 et 10 janvier, pour marquer l'événement, la Commission a tenu plusieurs réunions déterminantes pour l'avenir proche de la région indianocéanique et de ses populations.

Le 10 janvier, les célébrations avaient démarré da manière spectaculaire au Stade populaire en présence des officiels, du public et de nombreux écoliers. Six parachutistes des Forces armées françaises FAZSOI ont atterri sur le stade au vert profond, portant un drapeau d'un des Etats et celui de la COI avant de les remettre aux chefs de délégation et au Secrétaire général.

Après un lever de drapeaux et le dévoilement de la plaque commémorative à la *National House*, le président des Seychelles, James Michel, a ouvert la cérémonie officielle du 3Oème anniversaire de la signature de l'Accord de Victoria.

C'était l'occasion de voir l'Indiaocéanie à l'œuvre. Cette grande aventure qui a démarré aux Seychelles de façon informelle à la fin des années 70, a vu, aujourd'hui, se concrétiser un rêve : la reconnaissance, selon les termes du Secrétaire général, particulièrement ému à cette occasion, de la *«civilisation indianocéanique, espace insulaire et marin, partageant une histoire et surtout une destinée commune».*

Jean Claude de l'Estrac a émis le vœu, à cette occasion, d'utiliser *« Communauté de l'océan Indien » plutôt que « Commission… »*

L'ambassadrice Claudine Ledoux, qui représentait le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a perçu la portée symbolique et sentimentale des événements mais aussi l'immense potentiel de l'Indianocéanie en termes d'intégration régionale. Elle a reconnu «*l'efficacité, le dynamisme et la volonté indéfectible du Secrétariat général dans cette mission de coopération et de rapprochement des peuples».*

Présent pour l'occasion, le ministre mauricien Arvin Boolell a rappelé que *«la COI a pour vocation d'établir des ponts, notamment entre Afrique et Asie et que le précieux travail accompli pendant ces trente années doit servir de tremplin pour que les Etats de la Coi communiquent entre eux d'une seule voix pour se faire entendre du reste du monde».*

Mais au-delà des célébrations, plusieurs avancées ont été notées dans divers projets. L'Union européenne, principal bailleur de la COI, a confirmé à cette occasion son soutien à l'organisation régionale. Le Chargé d'affaires de la délégation de l'UE à Maurice, Guy Samzun, a détaillé à cet effet la nouvelle répartition des enveloppes du 11e Fonds européen de développement (FED).

La Banque Africaine de développement, représentée par Addison Ernest, a pour sa part confirmé son implication auprès de la COI et dévoilera d'ici quelques semaines les montants alloués pour des projets liés principalement à l'infrastructure. Tandis que la Chine a annoncé qu'elle renouvelle un don de 100 000 USD à la COI.

Sur le plan politique, une réunion des ministres des Affaires étrangères des Etats membres a débouché sur deux décisions importantes : le prochain Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement se déroulera fin juillet aux Comores. El-Anrif Saïd Hassane, le ministre des Relations extérieures de l'Union des Comores et président en exercice de la COI, a obtenu le consensus autour de la candidature de son pays.

Par ailleurs, Madagascar, qui n'avait pu prendre la présidence de la COI compte tenu de la crise politique, pourra ainsi honorer ce mandat à la suite de l'Union des Comores lors du prochain Conseil des ministres de la COI, fin mars ou début avril.

Dans la foulée, lors du lancement de l'ouvrage *«Les Ailes de l'Indianocéanie, plaidoyer de la COI pour une stratégie régionale du transport aérien»* par Jean Claude de l'Estrac, secrétaire général de la COI, les délégations ont débattu des enjeux de la connectivité aérienne.

Sur proposition des Seychelles, les ministres de la COI ont accepté l'idée d'une rencontre prochaine des ministres du Tourisme et de ceux du Transport afin de mettre en route rapidement des actions permettant de produire une meilleure connectivité aérienne et maritime.

Jean Paul Adam, le ministre Seychellois des Affaires étrangères a présenté une proposition d'un marché unique du transport aérien pour l'Indianocéanie. Il n'est en effet pas acceptable, signifiait Jean Claude de l'Estrac, qu'un simple voyage entre les Comores et les Seychelles prenne deux à trois jours alors qu'un vol direct durerait une heure et demie : *«Si un ministre peut parfois se le permettre, aucun homme d'affaires ne le tolérera.»*

La réunion préparatoire à la 3ème Conférence internationale des Nations unies sur les *Petits Etats* insulaires en développement (PEID), prévue début septembre à Samoa, a aussi permis d'aborder plusieurs questions essentielles : les enjeux de l'économie bleue pour l'immense espace indianocéanique, le mandat de la COI pour la coordination des PEID, la réglementation internationale et les droits de haute mer…

http://www.lexpress.mu/article/la-coi-celebre-lavenir-de-lindianoceanie

cc

réunion 1ère

COI : le 30ème anniversaire de l'Accord de Victoria célébré aux Seychelles

12/01/2014

Le 30ème anniversaire de l'Accord général de Victoria, qui a institué la Commission de l'océan Indien, a été célébré avec faste et solennité aux Seychelles les 9 et 10 janvier.



© COI De dr à g., les ministres Jean Paul Adam, El-Anrif Said Hassane, l'Ambassadrice Claudine Ledoux, les ministres Ulrich Andriantiana, Arvin Boolell, le Secrétaire général Jean Claude de l'Estrac.
Voici le communiqué de la COI publié à cet occasion:
Le 10 janvier, les célébrations avaient démarré de manière spectaculaire au Stade populaire en présence des officiels, du public et de nombreux écoliers. Six parachutistes des Forces armées françaises FAZSOI ont atterri sur le stade au vert profond, portant un drapeau d'un des Etats et

celui de la COI avant de les remettre aux chefs de délégation et au Secrétaire général.Après un lever de drapeaux et le dévoilement de la plaque commémorative à la National House, le président des Seychelles, James Michel, a ouvert la cérémonie officielle du 30ème anniversaire de la signature de l'Accord de Victoria.Les discours du président Michel, des ministres et celui du Secrétaire général, ont permis de mesurer la dimension émotionnelle qui habite la COI. La présence de deux des signataires de l'Accord, le Dr Ferrari, ancien Ministre du Plan et des Affaires étrangères seychellois et de Anil Gayan, ancien ministre mauricien des Affaires étrangères, a été unanimement saluée.

Comment en effet ne pas avoir un pincement au cœur lorsque cette grande aventure qui a démarré aux Seychelles de façon informelle à la fin des années 70, voit aujourd'hui se concrétiser un rêve : la reconnaissance, selon les termes du Secrétaire général, particulièrement ému à cette occasion, de la *« civilisation indianocéanique, espace insulaire et marin, partageant une histoire et surtout une destinée commune* ».Jean Claude de l'Estrac a émis le vœu, à cette occasion, d'utiliser « *Communauté de l'océan Indien »* plutôt que « *Commission…* » L'ambassadrice Claudine Ledoux, qui représentait le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a perçu la porté symbolique et sentimentale des événements mais aussi l'immense potentiel de l'Indianocéanie en termes d'intégration régionale. Elle a reconnu « *l'efficacité, le dynamisme et la volonté indéfectible du Secrétariat général dans cette mission de coopération et de rapprochement des peuples. »*

Le ministre malgache des Affaires étrangères, Ulrich Andriantiana, s'est montré extrêmement reconnaissant envers la COI pour son implication et surtout sa fidélité pendant le processus de sortie de crise et les élections. Il a souligné, au nom de son peuple et du gouvernement de transition, le fait que la COI est « *la seule organisation régionale qui n'a pas écarté Madagascar pendant cette difficile période ».* Le ministre ajoute qu'il souhaite voir la COI délocaliser certaines activités à Madagascar et évoque un centre d'information dédié à la lutte contre la piraterie.

Le ministre mauricien ArvinBoolell a rappelé que « *la COI a pour vocation d'établir des ponts, notamment entre Afrique et Asie et que le précieux travail accompli pendant ces trente années doit servir de tremplin pour que les Etats de la Coi communiquent entre eux d'une seule voix pour se faire entendre du reste du Monde. »*

En marge des célébrations, la Commission de l'océan indien (COI), à l'invitation du gouvernement seychellois, a tenu plusieurs réunions déterminantes pour l'avenir proche de la région indianocéanique et de ses populations.

L'Union européenne, principal bailleur de la COI, a confirmé à cette occasion son soutien à l'organisation régionale. Le Chargé d'affaires de la délégation de l'UE à Maurice, Guy Samzun, a détaillé à cet effet la nouvelle répartition des enveloppes du 11ème Fonds européen de développement (FED).La Banque Africaine de développement, représentée par Addison Ernest, confirme aussi son implication auprès de la COI et

dévoilera d'ici quelques semaines les montants alloués à la Coi pour des projets liés principalement à l'infrastructure.La Chine a annoncé qu'elle renouvelle un don de 100 000 USD à la COI. Wang Shiting, directeur général adjoint pour l'Afrique du ministère des Affaires étrangères chinois, exprime le souhait de son pays de participer au développement institutionnel de la COI, dont il a souligné l'efficacité et le rôle de facilitateur.
Sur le plan politique, une réunion des ministres des Affaires étrangères des Etats membres a débouché sur deux décisions importantes : le prochain Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement se déroulera fin juillet aux Comores. El-Anrif Saïd Hassane, le ministre des Relations extérieures de l'Union des Comores et président en exercice de la COI, a obtenu le consensus autour de la candidature de son pays.
Par ailleurs, Madagascar, qui n'avait pu prendre la présidence de la COI compte tenu de la crise politique, pourra ainsi honorer ce mandat à la suite de l'Union des Comores lors du prochain Conseil des ministres de la Coi, fin mars ou début avril.
Dans la foulée, lors du lancement par Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI, de l'ouvrage « *Les Ailes de l'Indianocéanie, plaidoyer de la COI pour une stratégie régionale du transport aérien* », les délégations ont débattu des enjeux de la connectivité aérienne.
Sur proposition des Seychelles, les ministres de la COI ont accepté l'idée d'une rencontre prochaine des ministres du Tourisme et de ceux du Transport afin de mettre en route rapidement des actions permettant de produire une meilleure connectivité aérienne et maritime.Jean Paul Adam, le ministre Seychellois des Affaires étrangères a présenté une proposition d'un marché unique du transport aérien pour l'Indianocéanie.
Il n'est en effet pas acceptable, signifiait Jean Claude de l'Estrac, qu'un simple voyage entre les Comores et les Seychelles prenne deux à trois jours alors qu'un vol direct durerait une heure et demie : « *Si un ministre peut parfois se le permettre, aucun homme d'affaires ne le tolérera* ».
La réunion préparatoire à la 3ème Conférence internationale des Nations unies sur les Petits Etats insulaires en développement (PEID), prévue début septembre à Samoa, a permis d'aborder plusieurs questions essentielles : les enjeux de l'économie bleue pour l'immense espace indianocéanique, le mandat de la COI pour la coordination des PEID, la réglementation internationale et les droits de haute mer…

http://reunion.la1ere.fr/2014/01/12/coi-le-30eme-anniversaire-de-l-accord-de-victoria-celebre-aux-seychelles-99705.html

cc

Seychelles NATION

Lenstiti Kreol i vin enternasyonal

13-January-2014

Lenstiti Kreol ki annan pour manda promouvwar kiltir Kreol, an partikilye son laspe lengwistik e literer, in ofisyelman sanz son stati pour li vin Lenstiti Kreol Enternasyonal.

Se Minis pour Zafer Etranzer Msye Jean-Paul Adam, akonpannyen par Sekreter Zeneral Komisyon Losean Endyen (COI) Msye Jean-Claude de l'Estrac, prezidan Konsey Rezyonal La Réunion Msye Didier Robert e Vis-Prezidan Konsey Zeneral La Réunion Msye Roland Robert ki ti ganny loner devwal plak pour komemor sa levennman kot sa Lenstiti Au Cap, Vandredi apremidi.

Sa aktivite ki ti form parti komemorasyon 30enm lanniverser Komisyon Losean Endyen ti deroul dan prezans Vis-Prezidan Danny Faure, lezot minis, Anbasader Franse Madanm Genevieve Iancu, bann minis zafer etranzer e reprezantan bann pei larezyon ensi ki bann kreolis lokal e etranze.

Lide pour fer Lenstiti Kreol vin enn enternasyonal ti lanse par Prezidan James Michel ler i ti vizit La Réunion an Zilyet lannen pase. Sa proze in kapab realize dan en pti peryod letan avek sipor Konsey Rezyonal e Konsey Zeneral La Réunion.

Avek son nouvo stati, manda Lenstiti Kreol pou dezorme depas plis frontyer lengwistik e literer e agrandi son misyon dan devlopman lakiltir e lar kreol an zeneral e lo en nivo enternasyonal. Lakaz tradisyonnel ki abrit sa lenstitisyon pou osi retourn dan son leta orizinal e pou kontenir en lasal permanan pour sak pei kreolofonn e en restoran tipikman Kreol.

En nouvo batiman avek larsitektir Kreol ki pou servi konman bann biro administratif pou osi konstrir.

Minis pour Tourizm e Kiltir Msye Alain St Ange in dir ki sa nouvo dimansyon Lenstiti Kreol pou kontribye dan devlopman kiltir Kreol lo nivo mondyal.

«Ozordi nou bouz de lavan sa Lenstiti Kreol ki ti pour Sesel tousel oparavan. Ozordi nou pe fer li vin en Lenstiti Kreol Enternasyonal. Se sa dimansyon enternasyonal ki devret fer li reyonn dan en pli gran dimansyon, pour fer li annan bann sesyon travay avek bann entelektyel Kreol, bann ki'n ne pour fer lalang Kreol vwar son plas, pa zis Sesel, me dan lemonn antye. Sesel i deza ekri an Kreol, pans an Kreol, travay an Kreol. Nou fer tou an Kreol. Me bokou lezot zil zot zis koze. Ansanm nou kapab bouze pour fer sa vin plis en realite, sakenn dan son dimansyon, sakenn dan son diversite e an respektan kanmarad,» Minis St Ange ti dir.

Lenstiti Kreol ti dabor kree an 1981 konman sa lepok Seksyon Kreol dan Minister Ledikasyon, avek bi pour revwar e devlop stati lalang Kreol Seselwa. Apre ki Lenstiti Kreol ti'n organiz plizyer kolok refleksyon dan kad Festival Kreol, sa lenstitisyon ti zwe en gran rol dan kreasyon 'Lasosiasyon Bann Zil Kreol' an Oktob 1986. Se sa lorganizasyon ki'n alabaz devlopman lakreolite dan la rezyon. Pandan sa menm lannen, Lenstiti Kreol ti ganny plis lotonomi e en manda pli larz pour promouvwar e devlop lalang Kreol.

Pandan Festival Kreol an Oktob lannen pase, Sesel ek La Réunion ti siny en pakt korperasyon ki ti pour formelman met anplas Lenstiti Kreol Enternasyonal.

Apre ki in pandan bokou letan form parti Minister Ledikasyon, Lenstiti Kreol Enternasyonal i aprezan en seksyon dan Minister Tourizm ek Kiltir. Sa i akoz gouvernman in santi ki travay sa lenstiti i tonm plis dan domenn lakiltir.




http://www.nation.sc/article.html?id=240353

cc

Surveillance maritime

Seychelles NATION

Seychelles and EU carry out counter-piracy exercise

13-January-2014

Seychelles and the European Union (EU) teamed up last week to carry out a counter-piracy exercise here.

The exercise, which saw the involvement of the Seychelles Coast Guard, Air Force and Police Force, together with the EU Naval Force Somalia Operation Atalanta and EUCAP Nestor, involved the boarding of a suspected pirate skiff that had attacked a local fishing boat.

The pirates were disarmed and taken into custody, along with evidence from the skiff. The Seychelles Coast Guard then handed over the pirates and evidence to the Police Force.

The purpose of the exercise was to practice cooperation between the Coast Guard, Police Force and EU Naval Force in a counter-piracy operation and, in particular, routines on evidence handling.

The EU Naval Force Italian frigate, ITS Libeccio, which is currently on a port visit to Seychelles, took part in the exercise with a boarding team and embarked helicopter.

Speaking on completion of the exercise, the Commanding Officer of the ITS Libeccio, Commander Stefano Calvetti, stated: "Everything went as planned, and our Seychelles partners clearly demonstrated their high level of professionalism in fighting piracy."

Seychelles has been at the forefront among the countries of the region in the fight against piracy.

"Seychelles is a showcase for the region in maritime security and counter-piracy," said Etienne de Poncins, head of mission for EUCAP Nestor.

"As Seychelles builds its capacity, it is increasingly becoming an exporter of know-how and expertise. The common efforts of the maritime security agencies of the Seychelles and the EU are an important step in the fight against piracy."

EUCAP Nestor supports institutions involved in ensuring maritime security in Seychelles such as the Coast Guard, Air Force, Police Force, and Supreme Court. EUCAP Nestor experts work alongside their Seychellois partners in providing advice and training. This contributes to developing the Seychelles.

capacities and capabilities to ensure maritime security, in particular counter-piracy and maritime governance.

"We are very grateful to our European friends and partners for their support in maritime security and counter-piracy," said Lt Col. Leslie Benoiton, the Operation Officer of the Seychelles Coast Guard.

"While the number of pirate attacks may have decreased, the threat of piracy remains real. We must remain vigilant and ready to suppress it."

A primary objective of the exercise was to give the Coast Guard the chance to practice the collection and handling of evidence. EUCAP Nestor experts have been working closely with the Coast Guard to train their officers in evidence handling.

EUCAP Nestor advisors were joined by a Supreme Court Judge and two prosecutors who were on the Coast Guard vessel Andromache to witness the exercise and give their perspective on how to handle evidence so that it is admissible in court.

"Pirates must not only be stopped. Evidence must also be collected in a proper manner since this is key to successful convictions," said Lt Col. Benoiton.

"These exercises are extremely valuable as they provide opportunities for the Coast Guard to practice its routines for gathering evidence and handing it over to the police."

The accompanying photographs show the exercise in progress.









http://www.nation.sc/article.html?id=240361

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

6 vendredi 10 janvier 2014 actualité | générale

IOC | Anti Piracy Unit

L'UE fait un don d'équipements à l'unité régionale

Dans le cadre de la promotion de la sécurité maritime dans la région, l'Afrique australe et orientale dans la région de l'océan Indien, l'Union européenne et la Commission de l'océan Indien ont fait un don d'équipements légers aux autorités seychelloises hier. Le chargé d'affaires de la délégation de l'Union européenne, Guy Samzun, et le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, Jean-Claude de l'Estrac, ont participé à la cérémonie de donation.

« *La sécurité maritime dans la région est un souci majeur dans la région. Avec le programme régional pour la promotion de la sécurité maritime, l'Union européenne reconfirme son engagement à soutenir les pays de la région de l'Afrique orientale et australe et de l'océan Indien dans la mise en œuvre de la stratégie régionale et du plan d'action pour lutter contre la piraterie et promouvoir la sécurité maritime* », a dit Guy Samzun. Et de se réjouir dans le même temps des efforts entrepris par les pays de la région pour lutter contre la piraterie dans cette partie du monde.



Des pirates somaliens qui sont jugés à Maurice

Le programme pour la promotion de la sécurité maritime, connu comme MASE, bénéficie d'une enveloppe d'aide de EUR 37,5 millions échelonnée sur cinq ans.

L'IOC Anti Piracy Unit est basée aux Seychelles et est responsables de la mise en œuvre des activités touchant à la sécurité maritime et aux échanges des informations dans cette région de l'océan Indien.

cc

Pêche

LINFO.RE

Maurice : carrefour de la pêche dans l'Océan Indien

15 janvier 2014



Maurice souhaite devenir un véritable carrefour de la pêche dans l'océan Indien. Les pourparlers auraient déjà commencé avec le Gabon, Zambie, Russie, Afrique du Sud, Mozambique, Turquie, Tunisie et Comores.

La transformation des produits de la mer emploie actuellement 5 000 personnes à Maurice. Avec la pêche, le secteur contribuait déjà à hauteur de 16% du volume des exportations de l'île en 2010. Afin de développer davantage la filière, les autorités locales se fixent de nouveaux défis, parmi lesquels « devenir une plaque tournante de la pêche dans l'océan indien ».
L'idée est de convaincre les pays opérant dans la zone à confier aux usines mauriciennes la transformation de leurs prises. Gabon, Zambie, Russie, Afrique du Sud, Mozambique, Turquie, Tunisie et les Comores font partie de ces pays avec qui Maurice est déjà en pleine négociation, d'après l'Agence Ecofin.

Pour leur part, la Chine, la Corée du Sud, l'Inde et le Japon souhaitent investir dans la mise en place de nouvelles usines de transformation à Port-Louis.

http://www.linfo.re/049-Ocean-Indien/392-Economie/600265-Maurice-carrefour-de-la-peche-dans-l-Ocean-Indien

Santé

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

MINISTÈRE DE LA SANTÉ : Encore des risques d'épidémie de chikungunya et de dengue

15 January, 2014
2 115 tests de chikungunya et de dengue en 2013 ; 17 cas de dengue et 46 cas de malaria importés



« Maurice est toujours exposée à des risques d'épidémie de chikungunya car seulement 30 % de la population a eu la maladie lors des dernières épidémies de 2005 et 2006 », soutient un rapport du ministère de la

Santé publié en décembre dernier. En outre, indique ce document, « très peu ou presque pas de personnes sont immunisées contre la fièvre dengue ».
« La majorité de la population est encore susceptible de contracter ces infections transmises par des moustiques. Et les enfants nés au cours des années précédentes représentent un nombre significatif de personnes non immunisées contre ces maladies », affirment les autorités sanitaires. Pendant les mois d'été, les hausses de températures et les grosses averses entraînant des accumulations d'eau augmentent les risques d'épidémie. « Comme il n'existe aucun traitement spécifique ni aucun vaccin contre le chikungunya et la dengue, la prévention et le contrôle de la prolifération des moustiques restent les seuls moyens de se protéger », indique le ministère. En 2013, 2 115 tests conjoints de chikungunya et de dengue ont été réalisés et 330 tests par "blotting paper" ont été effectués de janvier à mi-décembre dans les services de santé publique. De janvier à novembre, 881 374 sites ont été visités et traités aux insecticides. Lors de la réunion intersectorielle de décembre dernier, le ministère de la Santé a mis l'accent sur la coopération entre les secteurs privé et public pour contrôler les infections causées par les arbovirus transmis par les moustiques. « Bien que nous n'ayons aucun rapport sur des cas transmis par les moustiques localement, Maurice reste vulnérable à ces infections en raison des liaisons aériennes et commerciales avec des pays où le chikungunya et la dengue sont endémiques », indique le ministère. Dix-sept cas de fièvre dengue ont été détectés parmi des passagers à l'arrivée en provenance de l'Inde pendant la période de septembre à mi-décembre 2013. Quarante-six cas de malaria ont été dépistés, dont 13 chez des Mauriciens en provenance d'Afrique et 33 chez des étrangers ayant voyagé en Inde et en Afrique. Aucun cas de chikungunya n'a été répertorié en 2013, indiquent les autorités sanitaires.

Traitements aux insecticides

Le ministère de la Santé fait ressortir qu'une fois la fièvre dengue introduite dans un pays il est très difficile de l'éradiquer. De ce fait elle a tendance à réapparaître périodiquement. Le moustique Aedes albopictus qui transmet le chikungunya et la dengue est présent à Maurice de même que l'anophèle, vecteur de la malaria. Des cas importés des Comores ont été à l'origine de la première épidémie locale de chikungunya de 2005 qui a resurgi en 2006, rappelle le ministère. Une épidémie localisée de fièvre dengue a également eu cours dans la région port-louisienne en 2009. La surveillance de la maladie est effectuée par la Communicable Dicease and Control Unit du ministère de la Santé. La densité de la population des moustiques est par ailleurs étudiée par la Vector Biology and Control Division et les sites de reproduction des moustiques repérés à proximité des zones résidentielles et dans celles sujettes à des inondations. « Les moustiques sont attrapés et envoyés au laboratoire en vue de la détection de virus et de micro-organismes », indique le ministère de la Santé. Des tests ont été effectués sur des moustiques en provenance de 415 localités

à travers l'île. Le screening à l'aéroport à travers le scanner thermal et les tests réalisés sur les voyageurs à l'arrivée au moyen de la technique de "blotting paper" introduite en 2012 au département de virologie font partie des contrôles de routine de l'Inspectorat sanitaire. « En cas de demande de test de chikungunya le laboratoire réalise aussi celui de la dengue et vice-versa car les signes cliniques des deux infections sont plus ou moins identiques », explique le ministère. Des pulvérisations d'insecticides pendant un cycle de dix jours ont lieu dans des lieux à risques et dans les hôtels, pensionnats, hôpitaux, écoles, entre autres. Pendant cette période, 48 580 toits ont été traités, 33 361 drains, 11 092 écoles et 4 493 institutions de santé, entre autres.

http://www.lemauricien.com/article/ministere-la-sante-encore-des-risques-d-epidemie-chikungunya-et-dengue

Economie

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

SADC : Droits de douane totalement abolis

La zone de libre échange lancée en 2008 désormais « complétée »

14 January, 2014

Tous les produits importés des pays membres de la Southern African Development Community (SADC) sont depuis le 1er janvier 2014 totalement exemptés de droits de douane. Par les Customs Tariff (Amendment of Schedule) (No. 5) regulations 2013, décret publié dans la gazette officielle du 28 décembre 2013, Maurice a enlevé les droits de douane sur un certain nombre de produits sensibles sur lesquels pesait encore une taxe à l'importation.Lancée en août 2008, la zone de libre échange (Free Trade Area) de la SADC est totalement mise en place avec l'abolition du reliquat de droits de douane qui frappaient divers produits sensibles, notamment, dans le cas de Maurice, les produits en plastique, l'huile comestible, la farine de blé, la margarine, le savon, les couches pour bébé, les barres de fer et les boissons légères ainsi que les vins et spiritueux. Les droits imposés sur ces produits variaient de 3 % à 30 %.

Annonçant l'entrée en vigueur de cette mesure, la Mauritius Chamber of Commerce and Industry (MCCI) demande aux importateurs qui souhaitent profiter de cette exemption de droits de douane de prendre les dispositions nécessaires pour que dans leurs documents à l'importation provision soit faite pour un « valid SADC certificate of origin » pour chaque produit importé.La création d'une zone de libre échange au niveau de la SADC avait été inscrite dans le Protocole commercial de cette instance régionale et dont la mise à exécution a démarré en 2000, soit quatre ans après sa signature à Maurice. Ce protocole faisait provision pour une élimination graduelle des droits de douane par les pays membres, soit 85 % des lignes tarifaires d'ici 2008 ainsi que la fixation d'une plus longue période de réduction des tarifs pour les produits dits sensibles. Celle-ci aurait dû intervenir en 2012 mais la situation économique mondiale déprimante a forcé les pays membres à reporter la réduction tarifaire.Sur la quinzaine de pays membres que comptent la SADC, trois (l'Angola, la République démocratique du Congo et les Seychelles) n'avaient pu se joindre à la FTA dès le départ et n'avaient pas formulé des propositions de baisse tarifaire. De plus, en août 2008, au moment du lancement de la zone de libre échange, 12 pays étaient partie prenante du projet. Il était estimé à cette période que le marché de la SADC valait environ 360 milliards de dollars pour une population totale de 170 millions. Les pays participant à la FTA avaient donné leur accord à trois listes de produits : la première composée de produits sur lesquels les droits de douane allaient être abolis immédiatement, la deuxième comprenait les produits devant faire l'objet d'une baisse tarifaire graduelle et la troisième des produits sensibles avec une exemption de droits en dernier lieu.Interrogé sur l'évolution des échanges entre Maurice et ses partenaires de la SADC, Rooma Narrainen, manager de la Trade Division de la MCCI, a déclaré au Mauricien ce matin qu'au niveau de la Chambre on se réjouit de la libéralisation totale de ces échanges et que l'abolition des droits de douane restants sur les produits sensibles représente l'aboutissement d'un travail de longue haleine réalisé par différentes parties dans la défense des intérêts de Maurice. Les exportateurs mauriciens ont, depuis un certain nombre d'années, pris avantage de la baisse tarifaire dans plusieurs pays membres, dont l'Afrique du Sud, d'où, par ailleurs, la croissance des exportations totales vers les pays de la zone. Les importateurs locaux ont aussi saisi l'opportunité que représentait la réduction tarifaire sur les produits en provenance de la région. « Je suis convaincue que les échanges vont aller en augmentant et qu'ils vont s'intensifier pour ce qui est des quelque 250 produits sur lesquels il existait des droits de douane jusqu'à tout récemment », a ajouté Rooma Narrainen.Les données de Statistics Mauritius indiquent que les importations de la SADC se sont élevées à Rs 13,6 milliards en 2012 alors que les exportations ont rapporté Rs 12,7 milliards. L'Afrique du Sud est de loin le principal partenaire de Maurice au sein de ce bloc régional, nos importations de ce pays coûtant Rs 10,5 milliards contre des exportations de Rs 6,7 milliards en 2012. Madagascar occupe la deuxième place : importations : Rs 631,1 millions ; exportations : Rs 4,6 millions.

Pour les neuf premiers mois de 2013, Maurice a importé pour Rs 10,2 millions de la SADC et exporté pour une valeur de près de Rs 9 milliards.

http://www.lemauricien.com/article/sadc-droits-douane-totalement-abolis

Tourisme et transport

Seychelles NATION

Nouvelles initiatives pour promouvoir les Iles Vanilles

15-January-2014



Deux nouvelles initiatives ont été prises au niveau de la région pour promouvoir le concept des Iles Vanilles. Il s'agit d'une chaîne de télévision Iles Vanilles et un concours de beauté.

C'est le Président du Conseil Régional de La Réunion M. Didier Robert qui a fait cette annonce la semaine dernière au Centre Culturel National de Victoria en présence du Ministre seychellois du Tourisme et de la Culture M. Alain St Ange, de son secrétaire générale au tourisme Mme Anne Lafortune, de la chef exécutive du Conseil du Tourisme des Seychelles Mlle Sherin Naiken et du directeur général de la Télévision Océan Indien (oi7) Romain Atohoun.

« Le concours de beauté de Miss Iles Vanilles donnera la chance à la femme réunionnaise à participer à des concours comme Miss Universe directement sous le nom 'Iles Vanilles Réunion' si par chance une fille réunionnaise remporte le titre Miss Iles Vanilles. Car les filles qui participent aux concours internationaux participent sous le nom de la France », a dit M. Robert.

Il a aussi profité de son passage à Victoria pour confirmer la participation et le support de l'Ile de la Réunion pour le prochain Carnaval de Victoria qui se tiendra du 25 au 27 avril prochain. Le président du Conseil Régional de la Réunion a aussi remercié le Président de la République des Seychelles M. James Michel, le ministre St Ange ainsi que tout le gouvernement pour leur support, détermination et engagement dans la coopération entre La Réunion et les Seychelles.

« Je considère vraiment que le renforcement de la coopération entre les îles soit une chose très importante et c'est en travaillant ensemble que nous arriverons à franchir les étapes et lever les obstacles. »

Quant au ministre St Ange, il a dit qu'une date n'a pas encore été avancée pour le concours Miss Vanilles mais qu'il aura lieu avant l'édition 2014 de Miss Universe car la gagnante y participera. « Toutes les Iles Vanilles peuvent participer au concours et je pense que chaque île aura ses propres sessions éliminatoires afin d'avoir les meilleures pour le concours final », a rajouté M. St Ange.

De son côté, M. Atohoun a dit qu'en ce moment, il mobilise sur place les personnes compétentes pouvant préparer les programmes appropriés pour la chaîne de télévision Iles Vanilles.

« Je travaille beaucoup avec les Seychelles pour que je puisse nominer des personnes qui travailleront sur des programme télévisés pour le canal Iles Vanilles. Et le canal va beaucoup promouvoir les Iles Vanilles », a-t-il dit.

A noter que le Carnaval de Victoria 2014 sera l'objet principal de la première émission du canal Iles Vanilles sur oi7.

http://www.nation.sc/article.html?id=240381

EXTRACT OF NATION OF TUESDAY 14TH JANUARY 2014

Air Seychelles partners with Vanilla Islands group

New partnership to attract more visitors to the Indian Ocean

Air Seychelles and the Vanilla Islands organisation have signed an agreement with the aim of increasing visitor numbers to the Indian Ocean.

Signing the memorandum of understanding yesterday at the Air Seychelles VIP lounge at the international airport at Pointe Larue were the airline's chief executive Cramer Ball and that of the Vanilla Islands organisation Pascal Viroleau.

Witnessing the signing of the accord were Minister for Tourism and Culture Alain St Ange, who is also the president of the Vanilla Islands, Minister for Foreign Affairs Jean-Paul Adam, president of the regional council of La Reunion Didier Robert and representatives of the Indian Ocean Commission among other guests.

Speaking before the signing Mr Ball said it is yet another significant milestone to the concept of the Vanilla Islands.

Inter-island connectivity has been and is an ongoing challenge in the Indian Ocean as there is an under-served market there, he said.

Mr Ball added that partnering with the Vanilla Islands and working closely with other airlines and tourism bodies in the region can help us enhance business, leisure traffic and connectivity to and within the Vanilla Islands region.

"We believe that there is great benefit co-working with other airlines, developing synergies, coordinating with other networks within the Vanilla Islands," he said.

"Our partnership with Air Austral is a great example how carriers in the region can work together to define networks, to build partnership and to share the synergies," he added.

"Air Seychelles is today pledging its support to the Vanilla Islands concept and to make sure that it is good for all of us and that connectivity within the region is a success, it is great for our economy and for tourism."

Mr Viroleau said the main objective of the Vanilla Islands is to increase the number of visitors coming into the region.

Promoting the region means carrying tourists there and the two partners have the same objective, thus such partnership with our national airline is welcome, he added.

"Our organisation will work very closely with Air Seychelles to promote the region," he said.

“We are delighted to work with Air Seychelles, the region’s first four-star airline, and to develop new products that will attract travellers to and within the region.”

“With the addition of an A319 later this year and the launch of new regional services, Air Seychelles adds a powerful new dimension to the marketing of the Indian Ocean," he added.

Addressing those present Mr St Ange thanked Air Seychelles for accepting to be a partner to the Vanilla Islands organisation.

He added that there is a need for the region’s airlines to come on board and be a united group to work together for the benefit of the islands.

Mr St Ange said other hotel groups should follow the example of the Constance groups of hotels which signed an accord recently with the Vanilla Islands, to work together with the organisation.

“I salute Air Seychelles because not only are they becoming a partner of the Vanilla Islands group, but they have already committed themselves to be the airline partner of the event of the organisation which is the Carnaval International de Victoria,” he said.





Lexpress Dimanche 12/01/2014



Smarter State

Iles en réseau. A l'occasion du trentième anniversaire de l'Accord de Victoria, instituant la Commission de l'océan Indien (COI), divers responsables de cette dernière se sont réunis, en fin de semaine, dans la capitale seychelloise. Pour une commémoration mais aussi pour préparer diverses réunions à l'agenda cette année. Aussi l'occasion de présenter *Les ailes de l'IndianOcéanie*, un plaidoyer de l'organisation pour une stratégie régionale du transport aérien.

La COI a fait de la connectivité - maritime, aérienne, numérique - son cheval de bataille. C'est à la suite d'une conférence internationale, les 2 et 3 mai, que l'organisation a choisi de se livrer à cet exercice de plaidoyer. Pour amener les Etats de la région à prendre conscience du caractère vital de certains enjeux pour les compagnies aériennes. Il s'agit de sensibiliser tous les acteurs de nos îles à l'urgence d'une réflexion en vue d'une stratégie régionale du transport aérien moins fractionnée. « Dans le contexte *d'un marché aérien indianocéanien caractérisé par la concurrence entre les compagnies nationales, la proposition est apparue audacieuse* », note *Les ailes de l'IndianOcéanie*.

« Le pari était, en effet, pour le moins ambitieux dans une région où l'offre aérienne est *morcelée, davantage fondée sur des logiques concurrentielles nationales que sur la recherche de vrais partenariats stratégiques régionaux* », commente le plaidoyer. Quel type d'avion faut-il pour rentabiliser les lignes de la région ? Quels types d'accords rechercher avec les opérateurs historiques européens et les *superconnectors* du Golfe ? Qui acceptera de se réinventer ?

cc

Iles Vanille : Bientôt un concours de beauté et une chaîne télé

15/01/2014



la 1ère chaîne des Iles Vanille, sera lancée en février à la Réunion. Le label qui réunit les îles de l'Océan Indien organisera aussi un concours de beauté. La gagnante concourra directement à Miss Univers.

De nombreuses initiatives visant à promouvoir davantage le concept Iles Vanille ont été annoncées lors du trentenaire de l'Accord de Victoria célébré dernièrement aux Seychelles. Parmi elles, la création de la toute première chaîne privée du label, baptisée Oi7, et dont le lancement est prévu en février prochain à La Réunion.

*« Oi7 sera une chaine qui mettra en avant toute la beauté et la mosaïque de la région de l'océan Indien. Nous avons de nombreux programmes à développer avec les Seychellois, les Réunionnais, les Mahorais, les Comoriens et les autres pays de l'océan Indien »,*a expliqué son président Romain Atohoun.

Le Carnaval International des Seychelles du 25 au 27 avril 2014 inaugurera le programme de diffusion de cette chaîne, relate *Seychelles.travel*. Le Président du Conseil Régional, Didier Robert, lors d'une conférence de presse organisée à cet effet sur l'archipel n'a pas manqué de souligner tout l'intérêt que représente cet outil de communication pour la promotion du tourisme au niveau de l'Indianocéanie.

« On a du mal aujourd'hui à pouvoir avancer, travailler et communiquer, sans un support aussi fort que la télévision et un support web qui y sera consacré. C'est une opportunité extraordinaire pour nos îles de l'océan Indien d'être présentes dans les foyers, des différentes familles, des différentes îles et aussi à l'extérieur puisque l'objectif de cette télévision est aussi d'être présente dans certains pays d Afrique et peut-être ailleurs », a-t-il indiqué.

L'autre grand projet en gestation est le concours « *Miss Iles Vanille* ». Aucune date n'a encore été avancée mais Alain St Ange, Président des îles Vanille, assure qu'il se tiendra avant le prochain concours Miss Univers auquel pourra participer l'heureuse gagnante.

« *Toutes les Iles Vanilles peuvent participer au concours et je pense que chaque île aura ses propres sessions éliminatoires afin d'avoir les meilleures pour le concours final* », poursuit le ministre seychellois du Tourisme et de la Culture.

Didier Robert le rejoint dans sa déclaration et n'a pas caché son souhait de voir une Réunionnaise en haut du podium.

« *Le concours de beauté de Miss Iles Vanilles donnera la chance à la femme réunionnaise à participer à des concours comme Miss Univers directement sous le nom 'Iles Vanilles Réunion' si par chance une fille réunionnaise remporte le titre Miss Iles Vanilles. Car les filles qui participent aux concours internationaux participent sous le nom de la France* », déclare-t-il sur des propos relayés par *Nation.sc*.
http://www.linfo.re/049-Ocean-Indien/600605-Iles-Vanille-Bientot-un-concours-de-beaute-et-une-chaine-tele

Energie renouvelable

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

INDIAN OCEAN RIM ASSOCIATION : Première conférence ministérielle sur l'énergie renouvelable

15 January, 2014

IRENA
International Renewable Energy Agency

L'Indian Ocean Rim Association (IORA) et l'Agence Internationale pour l'énergie renouvelable (IRENA) organisent conjointement une conférence ministérielle des pays de l'océan Indien, consacrée à l'énergie renouvelable. La réunion aura lieu le 21 janvier prochain à Abu Dhabi et sera précédée la veille par une réunion des experts.« C'est la première fois qu'une réunion portant sur le développement du marché de l'énergie renouvelable est organisée au niveau de l'océan Indien. Les 26 ministres responsables du dossier de l'énergie renouvelable des pays membres de l'IORA dont Maurice ainsi que les partenaires de développement au sein de l'IORA y ont été invités. Chaque pays sera invité à présenter les grandes lignes des actions et projets entrepris dans le cadre du développement de l'énergie renouvelable dans leur pays respectif », a expliqué le secrétaire de l'IORA, M. Bhagiruth, au Mauricien.Les représentants de la communauté d'affaires et des bailleurs de fonds présenteront également les perspectives dans les secteurs clés et les tendances sectorielles émergentes.La conférence ministérielle s'inscrit dans le cadre de la semaine durable d'Abu Dhabi, une des plus grandes manifestations annuelles en matière d'énergie durable, et réunit régulièrement quelque 30 000 délégués. Elle aura lieu à l'Abu Dhabi National Exhibition Centre (ADNEC) et les ministres des pays membres de l'IORA auront la possibilité de participer et d'avoir accès aux manifestations organisées dans le cadre de la semaine de l'énergie durable.« L'énergie renouvelable représente un aspect stratégique de la collaboration régionale et commerciale comme souligné lors du 12e conseil des ministres organisé à Bangalore en Inde en novembre 2012 », souligne M. Bhagiruth. Ce dossier englobe l'économie verte et les changements climatiques et environnementaux ainsi que la sécurité énergétique.

http://www.lemauricien.com/article/indian-ocean-rim-association-premiere-conference-ministerielle-sur-l-energie-renouvelable

Développement durable

LeDEFIMEDIAGROUP www.defimedia.info

Bailleurs de fonds : Maurice obtient plus de Rs 14 milliards de l'Agence Française de Développement

15 January 2014



Les bailleurs de fonds ont pour objectif de fournir une aide aux pays en voie de développement en termes de financement des projets d'envergures, d'éducation, de formation et de recherche et développement. L'Agence Française de Développement (AFD) à Maurice, a consenti plusieurs milliards de roupies de prêt à l'île Maurice dans le cadre sur les quatre axes d'intervention.

1. Environ Rs 7 Mds pour favoriser le développement durable

Selon l'AFD, étant une île, Maurice fait face aux nombreux défis climatiques, telles que la montée des eaux, les inondations, les sécheresses et les canicules. N'ayant pas de source d'énergie fossile, Maurice doit importer de l'énergie, ce qui la rend doublement vulnérable, premièrement par les pollutions émises par l'énergie de source fossile et deuxièmement par le prix croissant du prix de pétrole.

Pour faire face à ces défis, l'AFD a construit, avec le gouvernement mauricien, une aide budgétaire autour d'un programme de soutien au projet Maurice Île Durable (MID), la mise en œuvre d'un prêt d'un montant de 125 millions d'euros accompagné d'un dispositif d'assistance technique, sous forme de dons d'un montant de 2,3 millions d'euros, soit environ Rs 5 milliards au total.

Cette démarche a pour but d'accompagner le gouvernement mauricien pour concrétiser le concept MID et d'être moins dépendante des énergies de sources fossiles. Toujours dans une optique de MID, en décembre 2013, Maurice a bénéficié de Rs 2 milliards sous forme de l'aide sectorielle pour favoriser l'émergence des énergies renouvelables.

2. Rs 7 milliards pour le développement des infrastructures

Véritable outil de développement des infrastructures, L'AFD finance environ Rs 7 milliards pour le développement des infrastructures à Maurice. Elle a financé, via un prêt concessionnel de 65 millions d'euros,

soit Rs 2,6 milliards, la construction d'une nouvelle station d'épuration à Grand-Baie, ainsi que le raccordement au réseau d'assainissement de 10 000 nouveaux foyers.
En 2011, l'AFD a une nouvelle fois octroyé un prêt de 62,5 millions d'euros, soit environ Rs 2,5 milliards, pour la construction d'un barrage pour but d'alimenter le Sud de Maurice en eau potable et a accordé, sous forme d'un prêt concessionnel, le montant de 40 millions d'euros, soit environ Rs 1,6 milliard, pour la route Terre Rouge/Verdun. En parallèle de ces projets, l'AFD a accordé environ Rs 30 millions sous formes de subventions pour des appels à expert de l'étranger.

3. Consolidation du secteur productif

L'AFD a accordé un prêt de 40 millions d'euros, soit Rs 1,6 milliards, à taux d'intérêt préférentiel aux banques mauriciennes, sous forme d'intermédiation bancaire, pour qu'elles puissent à leur tour octroyer des 'green loans' aux individuels et aux entreprises. De plus, dans le but de renforcer les capacités commerciales des entreprises mauriciennes à l'export, l'AFD a mis en place une subvention de 1,5 million d'euros, soit Rs 60 millions, pour la diversification de l'économie mauricienne et de renforcer la compétitivité des entreprises locales.

4. Promotion de la coopération régionale

L'AFD intervient aussi dans le soutien à la coopération régionale. L'AFD, par le biais de la Commission de l'Océan Indien (COI), accorde des dons pour des projets liés à la protection des biens publics, tels que la santé, les catastrophes naturelles et le changement climatique. Ces facteurs représentent des problématiques communes qui peuvent influencer la situation économique au niveau régional.
L'AFD favorise les échanges commerciaux au niveau régional pour consolider le développement économique de tous les États-membres de la COI. L'AFD se dit en faveur d'une coopération renforcée entre Maurice et La Réunion pour le partage de connaissance et de l'expertise dans le domaine des énergies renouvelables, le développement durable, et la protection de l'environnement, secteur où l'Île sœur est leader régional.
Girish Buckhory
http://www.defimedia.info/defi-quotidien/dq-economie/item/45723-bailleurs-de-fonds-maurice-obtient-plus-de-rs-14-milliards-de-l-agence-francaise-de-developpement.html

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

CONSEIL DES MINISTRES : Deuxième expédition internationale de l'océan Indien

12 January, 2014



Maurice accueille en 2014 la réunion du Groupe de référence de la 2e expédition internationale de l'océan Indien. Les objectifs de la réunion sont, entre autres, de : a) faire le point sur la première expédition entreprise dans les années 60 afin d'identifier des questions d'ordre scientifique demeurées sans réponse et qui devraient être reprises lors de la 2e expédition ; b) définir un plan scientifique et une stratégie de mise en œuvre pour un nouveau programme de recherche international et interdisciplinaire dans l'océan Indien ; et c) évaluer les activités de recherche en cours dans l'océan Indien de même que celles qui sont programmées.La deuxième expédition s'étendra de 2015 à 2020. Quelque 20 participants sont attendus à la réunion de Maurice cette année, venant d'Australie, de République Populaire de Chine, des Comores, d'Inde, du Kenya, de Madagascar, du Mozambique, des Seychelles, d'Afrique du Sud, de Tanzanie et des États-Unis.

http://www.lemauricien.com/article/conseil-des-ministres-deuxieme-expedition-internationale-locean-indien

Bande dessinée

D'après une histoire de :



Isa Gamatis Henriette,
écolière aux Seychelles

Dessinateur :
Thierry Permal

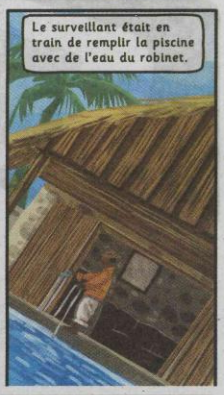
Saison 5, épisode 1

DILANS aux Seychelles s'intéresse à la gestion de l'eau





















comprendre

L'eau, c'est précieux !

L'eau est une ressource essentielle à la vie. C'est pourquoi il faut faire attention à ne pas la polluer et à ne pas la gaspiller. Pour cela, il existe des gestes simples à effectuer au quotidien, comme arrêter l'eau quand tu te brosses les dents ou récolter l'eau de pluie pour arroser le jardin. Explique aussi à tes parents qu'il ne faut jamais jeter de produits toxiques dans les éviers et les toilettes, et réparer les fuites. Un robinet qui goutte perd jusqu'à 120 litres par jour !

savoir

Sur Internet, retrouve DILANS en dessin animé ! Va sur Youtube, puis tape « ISLANDS gestion eau ». En cliquant sur le 1er lien qui s'affiche, tu découvriras un clip sur la gestion de l'eau.

La suite jeudi prochain

Extrait du « Grand voyage de DILANS », une BD sur le thème du développement durable écrite par des enfants de 6 îles de l'océan Indien. Reproduit avec l'aimable autorisation de la Commission de l'océan Indien (projet ISLANDS).